



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE

A/C.5/L.407/Corr.1
12 décembre 1956
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Onzième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 43 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 1957

Note du Secrétariat

Conformément à la recommandation du Comité consultatif qui figure dans le document A/3451, il convient d'apporter au document A/C.5/L.407 les modifications suivantes :

A la page 5 :

Remplacer le texte relatif au chapitre 19 par le texte suivant :

	<u>Crédits demandés par</u> <u>le Secrétaire général</u>		<u>Crédits recommandés par</u> <u>le Comité consultatif</u>	
	<u>Document</u>	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>	<u>Document</u>
19. Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	A/3126	687.200	685.000	A/3160
	A/C.5/688	81.500	81.500	A/3451
Total pour le chapitre 19		<u>768.700</u>	<u>766.500</u>	

A la page 6 :

Remplacer le chiffre 48.649.550 dollars, qui représente le total des crédits recommandés par le Comité consultatif, par 48.657.850 dollars.
